



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 21.12.2017  
modifié 25.10.2017 (F) Version 9.1

**Contact VA 1403**

---

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial**

Contact VA 1403  
Code-Nr. 122520

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Conditions d'utilisation recommandées**

colles cyanoacrylates monocomposantes

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur**

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Str. 255, DE-48157 Münster  
Téléphone +49(0)251 / 9322 - 0, Fax +49(0)251 / 9322 - 244  
E-Mail : [msds@weicon.de](mailto:msds@weicon.de)  
Internet : [www.weicon.de](http://www.weicon.de)

Service des renseignements

Produktsicherheit / Product-Safety-Department  
Téléphone +49(0)251 / 9322 - 0  
Fax +49(0)251 / 9322 - 244  
E-mail (personne compétente):  
[msds@weicon.de](mailto:msds@weicon.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication - France  
(24h): Tel: ++33 1 7211 0003 (Français / Anglais)  
Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - France (24h):  
Tel: ++33 1 7211 0003 (Français / Anglais)

**Fabricant**

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Str. 255, DE-48157 Münster

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

GIFTNOTRUF/TRANSPORTNOTRUF - Deutschland (24h):  
Tel: ++49 69 222 25285 (Deutsch, Englisch)

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

**Indications complémentaires**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

### 2.3. Autres dangers

**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Bien que l'obligation de marquage ne s'applique pas à ce produit, il convient d'observer les consignes de sécurité.

---

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

---

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Description

Colle à un composant à base de cyanacideacryliqueméthoxyléthylester

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

Tamponner légèrement les parties concernées de la peau avec de la ouate ou de la cellulose, et ensuite, nettoyer abondamment avec de l'eau et un produit de nettoyage doux.

Ne pas enlever le produit solidifié sur la peau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver avec de l'eau courante pendant 15 minutes . Transfert au centre hospitalier pour des examens plus approfondis.

#### Après ingestion

Ne pas faire boire.

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Troubles respiratoires

nausées

Irritation cutanée

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

sable sec

#### Moyens d'extinction inappropriés

eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Vapeurs nitreuses ( NOx )

Oxyde d'azote ( NOx )

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Acide cyanhydrique (HCN)

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Evacuation: voir paragraphe 13

Protection individuelle: voir paragraphe 8

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

#### Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.



## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des acides ou des bases.

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Tenir à l'écart de l'eau.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Protéger de l'humidité.

Stocker au sec.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

Voir paragraphe 1.2

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Remarques complémentaires

Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local.

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

#### Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc fluor; 0,7mm; 480min; 60min;

#### Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

#### Autres mesures de protection

Vêtements de protection

#### Dispositifs techniques appropriés de commande

Aération et évacuation d'air suffisantes.

## ! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### aspect

liquide

#### Couleur

incolore

#### Odeur

inodore

#### Seuil olfactif

non déterminé

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non applicable				
<b>plage d'ébullition</b>	> 100 °C				
<b>Point de fusion</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>					Produit non auto-inflammable
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non applicable				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non applicable				
<b>Pression de vapeur</b>	ca. 0,3 mbar	25 °C			
<b>Densité relative</b>	1,07 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					réagit avec l'eau
<b>Solubilité dans un autre produit</b>				solvants organiques	partiellement miscible
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité (dynamique)</b>	ca. 1200 mPa*s	25 °C			
<b>Viscosité (cinématique)</b>	non déterminé				

**Propriétés comburantes**

Aucune information disponible.

**Propriétés explosives**

Aucune information disponible.

**9.2. Autres informations**

Aucune information disponible.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Réagit au contact de l'eau.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact de l'eau.

Réagit au contact des alcools, des amines, des acides en solution aqueuse et des lessives alcalines.

Réagit au contact des bases fortes et des agents d'oxydation.

**10.4. Conditions à éviter**

En cas de contact avec l'eau :

Réaction exothermique.

**10.5. Matières incompatibles****Substances à éviter**

alcalies (bases), concentré

Alcools

Amines

agent oxydant, fortes

Eau

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Gaz/vapeurs, toxique

Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique)

oxyde et dioxyde de carbone

oxydes d'azote (NOx)

**Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Hautelement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.			
<b>Irritation des yeux</b>	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 21.12.2017  
modifié 25.10.2017 (F) Version 9.1

**Contact VA 1403**

**Toxicité subaiguë - Cancérigène**

Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Toxicité chronique</b>			-
<b>Mutagène</b>			Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.
<b>Tératogène</b>			D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.
<b>Cancérigène</b>			Suite à des essais à long terme, aucune indication n'a été fournie concernant l'effet cancérogène.

**Constatations empiriques**

Les vapeurs peuvent causer des vertiges, des maux de tête et de la fatigue.

Peut irriter les muqueuses

le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations

le contact fréquent avec le produit, notamment à l'état sec, peut être irritant pour la peau et les yeux

**Remarques générales**

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.

D'autres caractéristiques dangereuses ne peuvent pas être exclues.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé. Compte-tenu de sa consistance et de sa faible solubilité dans l'eau, la biodisponibilité est peu vraisemblable.

**12.4. Mobilité dans le sol**

non applicable

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Autres effets nocifs**

**Remarques générales**

Des dommages d'environnement ne sont pas connus et probable si le produit est utilisé dans les conditions prévues.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Ne pas déverser le produit dans les eaux.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Code déchets**

08 04 09\*

**Nom du déchet**

déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

**Recommandations relatives au produit**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Polymériser doucement le contenu avec de l'eau ou de l'alcali.

**Remarques générales**

Le code de déchet doit être affecté en conformité avec les dispositions relatives à la classification des déchets selon le Catalogue européen des déchets (CED) en tenant compte des spécificités du secteur /processus.

**! SECTION 14: Informations relatives au transport**

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	3334
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	Aviation regulated liquid, n.o.s.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	9
14.4. Groupe d'emballage	-	-	III
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune information disponible.

**Informations diverses relatives au transport**

Marine polluant: NO

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive COV (composants organiques volatils)**

Teneur COV ca.3 %

(composants organiques volatils)

Valeur COV 27 g/L

(composants organiques volatils)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.





Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 21.12.2017

modifié 25.10.2017 (F) Version 9.1

**Contact VA 1403**

---

## SECTION 16: Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

### Informations diverses

L'utilisateur est seul responsable du respect des réglementations spécifiques au pays !

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Observer informations complémentaires ! Nos fiches de données de sécurité sont rédigées selon les directives européennes en vigueur, sans prendre en compte les réglementations spécifiques des pays relatives aux substances dangereuses e produits chimiques.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 9.0